

« Revitaliser les territoires et les centres bourgs par le commerce local »

Face à une assemblée où étaient réunis de nombreux porteurs de projet d'épicerie d'initiative collective, de consommateurs, d'habitants, quatre élus ont accepté de témoigner de leurs expériences :

Gérard Thareau, maire de Rablay lors de la création de Goût Layon, J.P.Grimaud, adjoint aux Moutiers sous Argenton (79), Marc Gobin adjoint à St Mars la Réorthe (85) et Lionel Hégron adjoint à Huismes (37).

Ils ont tous un point commun, leur mobilisation pour palier à la disparition du ou des derniers commerces dans leur commune rurale. Acteurs auprès du conseil municipal et de la population ou soutiens affirmés d'un collectif, ils conviennent que leur rôle est prépondérant pour que de tels types de projet voient le jour.

Pour Marc Gobin, cela va même au-delà « **C'est une mission de service public !** ». Les enjeux et les bénéfices pour la collectivité sont multiples : service rendu à la population, création de lien social, création d'emplois, nouvelle dynamique territoriale pouvant favoriser d'autres projets en agriculture notamment. Les élus se placent aussi en temps que facilitateurs pour la recherche de local et de subventions, mettent aussi en avant leur connaissance de certains réseaux.

Humbles, ils ne se disent pas pour autant incontournables mais ils reflètent l'idée qu'une équipe municipale peut agir comme un levier et faire corps pour que renaisse autrement (le contexte n'est plus le même qu'il y a 20 ans) ce qui n'aurait jamais du disparaître de la vie de leur commune : la proximité du service pour tous !

De nombreux échanges avec le public ont clos cette table ronde : quelle place pour la municipalité dans un projet abouti ? Quels liens établir avec la restauration collective, le service des repas aux personnes âgées ? Comment envisager la question du loyer si le bâtiment est communal, n'est-ce pas un service pour la population ?

Les questions étaient nombreuses et le temps imparti... Un grand merci à tous nos participants !

